

**ST PRIEST
LES FOUGÈRES
20 & 21 AOÛT 2022**



Retriever Club
de France

Chesapeake Bay - Curlycoated - Flatcoated - Golden - Labrador - Nova Scotia Duck Tolling



RÉGIONALE D'ELEVAGE & JOURNÉE FAMILIALE -TAN & SÉLECTIFS-



SAMEDI 20 AOÛT

JUGES :

SANDRINE WELELE



Golden Retriever

YANNICK MUSEREAU



Labrador



Curly Coated



Flat Coated



Nova Scotia



Chesapeake Bay

DIMANCHE 21 AOÛT

JOURNÉE FAMILIALE -TAN & SÉLECTIFS-

JUGE :

GILBERT RAULT



Contact : patricia.caruana@la-tribu-de-cochise.com - Tél. 06 62 40 24 42

HAPPY RETRIEVERS DAY !



Retriever Club de France



Chesapeake Bay - Curlycoated - Flatcoated - Golden - Labrador - Nova Scotia Duck Tolling

Régionale d'élevage St Priest Les Fougères (24) 20 AOÛT 2022

clôture des inscriptions : Papier 01/08/2022 / Web 07/08/2022

Participation aux frais d'organisation	Avant le 10 juillet 2022		A partir du 11/07/2022	
	Membre du RCF*	Non membre du RCF	Membre du RCF*	Non membre du RCF
1 ^{er} chien	30 €	40 €	35 €	45 €
2 ^{ème} chien	25 €	35 €	30 €	40 €
3 ^{ème} chien et suivants	15 €	25 €	20 €	30 €
Classe Baby, Puppy & Vétéran	15 €	25€	20 €	30 €

* à jour de cotisation au moment du règlement

FICHE D'INSCRIPTION PAR CHIEN

RACE DATE DE NAISSANCE...../...../.....

NOM DU CHIEN

SEXE N° LOF ID

NOM DU PÈRE.....

NOM DE LA MÈRE

NOM / PRÉNOM DU PRODUCTEUR

NOM / PRÉNOM DU PROPRIÉTAIRE

ADRESSE

CODE POSTAL VILLE PAYS

TÉLÉPHONE E-MAIL

NUMÉRO D'ADHÉRENT RCF (obligatoire pour bénéficier du tarif membre)

BABY PUPPY JEUNE INTERMÉDIAIRE OUVERTE TRAVAIL
 CHAMPION VÉTÉRAN CONFIRMATION

JOINDRE IMPÉRATIVEMENT A TOUT ENGAGEMENT PAPIER :

- Photocopie des justificatifs pour les classes Travail et/ou Champion (récompenses et/ou titres homologués avant le 05/08/2022).
- Photocopie du certificat antirabique du chien, à jour de vaccination, pour les exposants résidant hors de France.
- Le règlement total pour l'inscription de votre (vos) chien(s) l'ordre du 'Retriever Club de France'.

Je déclare sincères et véritables les renseignements ci-dessus. J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de cette exposition que j'ai reçu et dont j'ai pris connaissance. En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement la Société Organisatrice de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures), vol, maladies et dommages divers survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même. Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenil n'est pas, à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement, atteint de maladies contagieuses et je m'engage à ne pas présenter mon chien si de telles maladies venaient à se déclarer d'ici au jour de l'exposition. Je reconnais être responsable du bien-être du chien que je présente et je m'engage à ne pas le placer dans une situation potentiellement dangereuse pour son bien-être ou sa santé, comme par exemple le laisser dans la voiture par temps chaud ou froid et/ou le traiter de manière cruelle. J'ai bien pris connaissance que le non-respect de cette règle entraînera mon exclusion de l'exposition en cours et des expositions suivantes. Enfin, en cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions prévues au Règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la SCC et/ou le RCF.

Fait à le

Inscriptions papiers, accompagnées du règlement, à envoyer à :

Patricia CARUANA – La Bourdeille – 24450 ST PRIEST LES FOUGERES

SIGNATURE OBLIGATOIRE

INSCRIPTION EN LIGNE SUR CEDIA.FR

REGLEMENT DE L'EXPOSITION – Samedi 20 Août 2022 – St PRIEST LES FOUGERES (24)

Réception des chiens : Entrée des concurrents à partir de 8h. Début des jugements à 9h30.

Règlement vétérinaire : Un service vétérinaire fonctionnera à l'entrée de l'exposition, les chiens malades, les chiennes manifestement pleines, les chiens monorchides ou cryptorchides seront rigoureusement refusés. Il aura tout pouvoir pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi d'un chien tant à l'entrée qu'au cours de l'exposition.

Annulation : Les frais d'exposition étant engagés dès maintenant, les exposants ne pourront être remboursés des frais de leur engagement, même si l'exposition ne pouvait avoir lieu en raison d'un cas de force majeure, indépendant de la volonté des organisateurs ou d'un événement fortuit ou imprévisible.

Droits d'engagement : Ils doivent être réglés en même temps que l'envoi du bulletin d'engagement et restent acquis à la société organisatrice même si le chien ne peut être présenté. Aucun engagement ne sera pris en compte sans son règlement.

JUGEMENTS

Ils sont sans appel et définitifs dès que prononcés, en aucun cas un chien absent au moment des jugements ne sera examiné par la suite. La société organisatrice se réserve le droit de modifier le jury en cas de défaillance d'un ou plusieurs juges et suivant le nombre des engagements. Tous les chiens seront dans un premier temps jugés, qualifiés et classés. Au terme de tous les jugements, les meilleurs sujets seront rappelés sur le ring d'honneur pour recevoir leurs récompenses. Il sera alors procédé à la désignation des meilleurs sujets de l'exposition.

VOUS POUVEZ ENGAGER DANS LES CLASSES SUIVANTES :

BABY : de 4 à 6 mois au jour de l'exposition

PUPPY : de 6 à 9 mois au jour de l'exposition

JEUNE : de 9 à 18 mois au jour de l'exposition

INTERMEDIAIRE : de 15 à 24 mois au jour de l'exposition

OUVERTE : à partir de l'âge minimum de 15 mois au jour de l'exposition

TRAVAIL : à partir de l'âge minimum de 15 mois, titulaire au minimum du TB en field Trial ou BICP 1ère & 2ème catégorie (joindre obligatoirement le justificatif)

CHAMPION : à partir de 15 mois, réservée aux chiens champions nationaux ou internationaux des pays membres de la FCI (joindre obligatoirement le justificatif)

VETERAN : à partir de 8 ans révolus au jour de l'exposition

CONFIRMATION : pour tous les chiens âgés d'au moins 15 mois au jour de l'exposition

Deux classes peuvent être constituées sur place gratuitement :

MEILLEUR LOT D'AFFIXE : 3 à 5 chiens nés chez le même producteur mais pouvant appartenir à des exposants différents.

MEILLEUR LOT DE REPRODUCTEUR : pour un sujet mâle ou femelle accompagné de 3 à 5 de ses « enfants »

Il n'y a pas de jugement en PAIRE et COUPLE.

ATTRIBUTION DES PRIX

MEILLEUR ESPOIR : en concurrence entre les meilleurs des classes BABY, PUPPY ; par race

MEILLEUR JEUNE : entre le meilleur mâle et la meilleure femelle de la classe JEUNE ; par race

MEILLEUR VETERAN : entre le meilleur mâle et la meilleure femelle de la classe VETERAN ; par race

MEILLEUR MALE : entre les meilleurs mâles de chaque classe (INTERMEDIAIRE, OUVERTE, TRAVAIL, CHAMPION) ; par race

MEILLEUR FEMELLE : entre les meilleures femelles de chaque classe (INTERMEDIAIRE, OUVERTE, TRAVAIL, CHAMPION) ; par race

MEILLEUR DE RACE : entre le meilleur mâle et la meilleure femelle ; par race

ENJEUX

Il y a désignation du MEILLEUR DE RACE pour chaque race le jour de la Régionale d'Élevage.

Un même chien peut participer à autant de Régionales d'Élevage qu'il le souhaite.

Les MEILLEURS DE RACE de chaque Régionale d'Élevage se rencontrent lors d'une « FINALE », à la Nationale d'Élevage de l'année en cours, ou toutes autres

manifestations prévues par le comité R.C.F. Lors de ce rassemblement, les MEILLEURS DE RACE de chaque régionale sont mis en compétition pour désigner le MEILLEUR représentant de la race. Le jugement se fait, dans la mesure du possible sous forme de SHOW en insistant sur les allures inhérentes à chaque race. Le juge ne doit pas avoir officié dans une Régionale au cours de l'année.

Les résultats obtenus lors des régionales d'Élevage seront pris en compte pour les grilles de sélection et l'homologation des titres de travail (si les chiens ont plus de 9 mois le jour de l'exposition)

LOGEMENT DES CHIENS

Il vous est possible d'installer des cages personnelles autour des rings. L'exposition se déroulant à l'extérieur, vous pourrez installer tentes et parasols pour protéger les chiens du soleil ou de la pluie. Chaque exposant devra veiller à la propreté des lieux tout au long de la journée et avant le départ.

RESPONSABILITES

La société organisatrice décline toutes responsabilités du fait du vol, perte, fuite ou mort des animaux exposés, morsures occasionnées par eux, ... Et cela en quelques cas, ou pour quelque cause que se soit. Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans condition ni réserve, tous les articles du présent règlement. Dans le cas, non prévus au présent règlement, les règlements de la Société Centrale Canine seront appliqués.

SUR PLACE

PARKING – BUVETTE

Pour le repas de midi BARBECUE (sur réservation)